

SUBVENTION TRAVAUX LOCATIFS DANS LES COLLÈGES

 **Date de publication** : 01/06/2023

 **Date limite de dépôt des candidatures** : 31/05/2024

Type : Subvention

Domaine : Travaux

Bénéficiaires : Partenaire

 **Faire la demande de subvention en ligne** (<https://vosdemarches.seine-et-marne.fr/>)



ATTENTION : une fois connecté.e sur votre compte "Vos démarches en ligne", vous ne devez pas créer d e nouveau collèg e mais demander à être rattaché.e à votre collèg e, déjà existant.

Pour être rattaché.e à votre collèg e, nous vous remercions d'envoyer votre demande à l'adresse suivante : APP-CapDemat-DSIN@departement77.fr

Présentation

Le Département permet aux collèges seine-et-marnais de disposer d'une aide financière pour financer des petit

s travaux d'entretien et d'embellissement de leurs locaux.

La Commission permanente du Conseil départemental a décidé d'attribuer des aides financières aux collèges publics seine-et-marnais en faveur de ces travaux.

Une aide d'un montant de de **2 850 €** est accordée à ce titre au collège à **plus de 700 élèves** et d'un montant de **2 350 €** au collège à **moins de 700 élèves**.



FAIRE LA DEMANDE EN LIGNE ([HTTPS://VOSDEMARCHES.SEINE-ET-MARNE.FR/](https://vosdemarches.seine-et-marne.fr/))



—TRAVAUX

Pièces à télécharger lors de votre demande

Un RIB en PDF, une seule pièce justificative en PDF avec toutes vos factures et un bordereau récapitulatif des travaux en PDF. La taille de 8Mo est à ne pas dépasser.

TÉLÉCHARGER



Mode d'emploi téléservice - Subvention travaux dans les collèges **DOCX** - 277.88 Ko

(/sites/default/files/media/downloads/capdematteleservices_travauxlocatifs_modeemploisagents_v1.docx)



Liste des travaux entrants dans le cadre de la subvention **PDF** - 224.1 Ko (/sites/default/files/media/downloads/liste_travaux-subvention-travaux-locatifs-colleges.pdf)